



Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

CROIX-ROUGE Jurassienne – Opération 2xNoël

La Croix-Rouge du canton du Jura organise à nouveau son opération 2xNoël. Elle permet aux personnes dans le besoin ou qui, suite à l'arrivée d'un enfant, d'une perte d'activité, etc., auraient besoin d'un petit coup de pouce ponctuel, de recevoir un paquet de denrées alimentaires, produits hygiéniques, nécessaire pour les enfants (chaussures) en toute discrétion.

Si vous souhaitez bénéficier de cette action, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous annoncer au secrétariat communal, jusqu'au jeudi 8 janvier 2015.

FERMETURE DES BUREAUX COMMUNAUX

Durant les fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée du mercredi 24 décembre 2014 à 12h00, au vendredi 2 janvier 2015 inclus.

BIBLIOBUS – EMPLACEMENT – HORAIRE 2015

À la demande de l'Université Populaire Jurassienne (UPJ), pour des raisons de sécurité, le bibliobus stationne dans notre Commune **en face de la gare CJ**. L'horaire 2015 est le suivant :

J E U D I - de 17:00 - 19:30

8 JANVIER – 22 JANVIER – 5 FEVRIER – 19 FEVRIER - 5 MARS

19 MARS – 2 AVRIL – 23 AVRIL – 7 MAI – 21 MAI – **LUNDI** 8 JUIN

18 JUIN – 2 JUILLET – 20 AOÛT - 3 SEPTEMBRE

17 SEPTEMBRE - 1 OCTOBRE – 15 OCTOBRE – 29 OCTOBRE

12 NOVEMBRE – 26 NOVEMBRE – 10 DECEMBRE

OBLIGATION DE COTISER À L'AVS

Toutes les personnes qui exercent en Suisse une activité lucrative dépendante ou indépendante ou qui y ont leur domicile civil sont tenues de payer des cotisations AVS/AI/APG.

De même, toutes les personnes qui ne touchent pas de revenu d'une activité lucrative ou qui n'en tirent qu'un faible revenu sont tenues de s'affilier à l'AVS dès le 1er janvier qui suit leur 20ème anniversaire et ceci jusqu'à l'âge officiel de la retraite, soit 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Il peut notamment s'agir des personnes suivantes :

- ➡ les étudiants
- ➡ les globe-trotteurs
- ➡ les chômeurs en fin de droit et bénéficiaires d'aide sociale
- ➡ les bénéficiaires des rentes AI
- ➡ les bénéficiaires d'indemnités journalières d'assurance
- ➡ les personnes préretraitées
- ➡ les personnes divorcées
- ➡ les veufs et veuves
- ➡ les conjoints de personnes retraitées

Cette liste n'est pas exhaustive. Ces cotisations sont obligatoires et importantes car des lacunes de cotisations entraînent une réduction des rentes AVS.

L'Agence AVS d'Alle se tient à votre disposition pour tout complément d'information à ce sujet.

OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| - mercredi 24 décembre : | 16h00 / 18h00 |
| - samedi 27 décembre : | 09h00 / 11h30
13h30 / 17h00 |
| - mercredi 31 décembre | 16h00 / 18h00 |
| - samedi 3 janvier | 09h00 / 11h30
13h30 / 17h00 |

BOIS DE FEU 2015

La Commune d'Alle met en vente le bois de feu des coupes de l'exercice 2014/2015. Tout acquéreur voudra bien passer sa commande jusqu'au **vendredi 27 février 2015**, au moyen du coupon-réponse ci-dessous. La liste des numéros et l'indication du lieu des stères seront communiquées ultérieurement aux bénéficiaires.

Quelques débris de coupe peuvent être mis à disposition ; les personnes intéressées sont priées de s'adresser au garde forestier M. Pascal Girardin (☎ natel 079.208.31.54).

Nous remercions chacun-e de son attention

CONSEIL COMMUNAL

✂----- COUPON-RÉPONSE -----

COMMUNE D'ALLE - BULLETIN DE COMMANDE - BOIS DE FEU 2015

A remettre au Secrétariat communal, Rue de l'Eglise 5, 2942 Alle
(délai vendredi 27 février 2015)

<u>Essence/catégorie</u>	<u>Prix (TVA non comprise)</u>	<u>Quantité/Nombre de stères</u>
Hêtre quartier	Fr. 70.--/stère	
Chêne quartier/rondin	Fr. 70.--/stère	
Nom & Prénom		
Adresse et Tél.		
Date.....Signature.....		